



Expérimentation « Paiements pour Services Environnementaux »

Les PSE : qu'est-ce que c'est ?

Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sont un outil visant à **reconnaître les bénéfices environnementaux** créés par les pratiques respectueuses de l'environnement, en attribuant une **rémunération aux acteurs** (agriculteurs, exploitants forestiers, etc.) qui mettent en œuvre des actions pour restaurer ou préserver les services écosystémiques.

C'est un **outil contractuel**, basé sur le **volontariat**. Une application réussie est le cas de la société Vittel qui a engagé un partenariat avec les agriculteurs pour préserver la qualité de l'aquifère exploité pour l'eau de source, en définissant un cahier des charges des bonnes pratiques, en échange de contrepartie financière et foncière aux agriculteurs.

Contexte de la mise en œuvre du projet d'IPAMAC

- Une étude a été menée, en 2016, grâce à la présence d'un stagiaire d'AgroSup Dijon, Vincent TRIPIANA, sur 6 mois, visant à :
 - définir les enjeux environnementaux des Parcs,
 - faire un point sur les initiatives existantes en termes de valorisation des services écosystémiques,
 - apporter d'autres outils innovants ou existants, en vue de mettre en place un système de valorisation économique des services environnementaux sur les Parcs du Massif central.
- Suite à cette étude, un premier appel a été lancé aux parcs du Massif central, en octobre 2016, pour la mise en œuvre d'expérimentation des PSE.
- Une action d'expérimentation de PSE a été inscrite dans la convention CGET signée avec l'IPAMAC. Cette action a été validée en conseil d'administration d'IPAMAC le 17 janvier 2017.
- Un séminaire PSE a été organisé, par le GIP Massif central, le 12 mai 2017. Plusieurs parcs étaient représentés.
- Suite à ce séminaire, un nouvel appel a été lancé aux parcs. 4 Parcs ont manifesté leur intérêt pour s'engager dans le projet à l'échelle du réseau IPAMAC : Haut-Languedoc, Millevaches en Limousin, Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez.
- Le dossier de demande de financement FEDER a été déposé le 15 septembre 2017 et programmé le 18 décembre 2017.

Parcs engagés dans le projet : Haut-Languedoc, Millevaches en Limousin, Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez

Calendrier du projet : 01/10/2017 – 31/10/2018



Objectifs du projet :

- 1) Accompagnement des territoires du Massif central : de la conception d'un modèle économique de PSE à son expérimentation (action 1),
- 2) Contribution au développement des connaissances sur les PSE, au partage d'expériences et au transfert aux autres acteurs Massif central, pour faciliter le déploiement d'autres expérimentations (action 2).

Etat d'avancement :

Le cabinet BRL Ingénierie a été sélectionné pour accompagner les Parcs et l'IPAMAC dans la mise en œuvre du projet. Une réunion de cadrage a eu lieu, avec les 4 Parcs, le 1^{er} février 2018.

A suivre :

Action 1 : Accompagnement des Parcs

- Finalisation des diagnostics territoriaux et précisions des problématiques pour chacun des Parcs,
- Evaluation des changements de pratiques et du consentement à payer / à recevoir,
- Conception d'un guide d'accompagnement pour mettre en œuvre un outil d'intervention rémunérant un service environnemental rendu, outil qui pourra être utilisé et transféré quel que soit le contexte local,
- Test du guide d'accompagnement : expérimentation sur un site, sur le PNR Livradois-Forez.

Action 2 : Contribution au développement des connaissances sur les PSE

- Etat des lieux des connaissances et réalisation d'une bibliographie sur le sujet des PSE,
- Benchmark des expériences de PSE déjà mises en œuvre sur le Massif central et à l'échelle nationale,
- Formation collective sur les PSE, pour les techniciens et élus des parcs (jeudi 15 mars 2018),
- Séminaire de restitution et transfert (octobre 2018).



L'opération
« Expérimentation PSE »
est cofinancée par l'Union
européenne dans le cadre
du programme
opérationnel interrégional
FEDER Massif central.



Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE

